

1913 - 2013 Le centenaire de l'explosion du rocher de Torméry

Il y a 100 ans, le village de Torméry allait-il être enseveli?

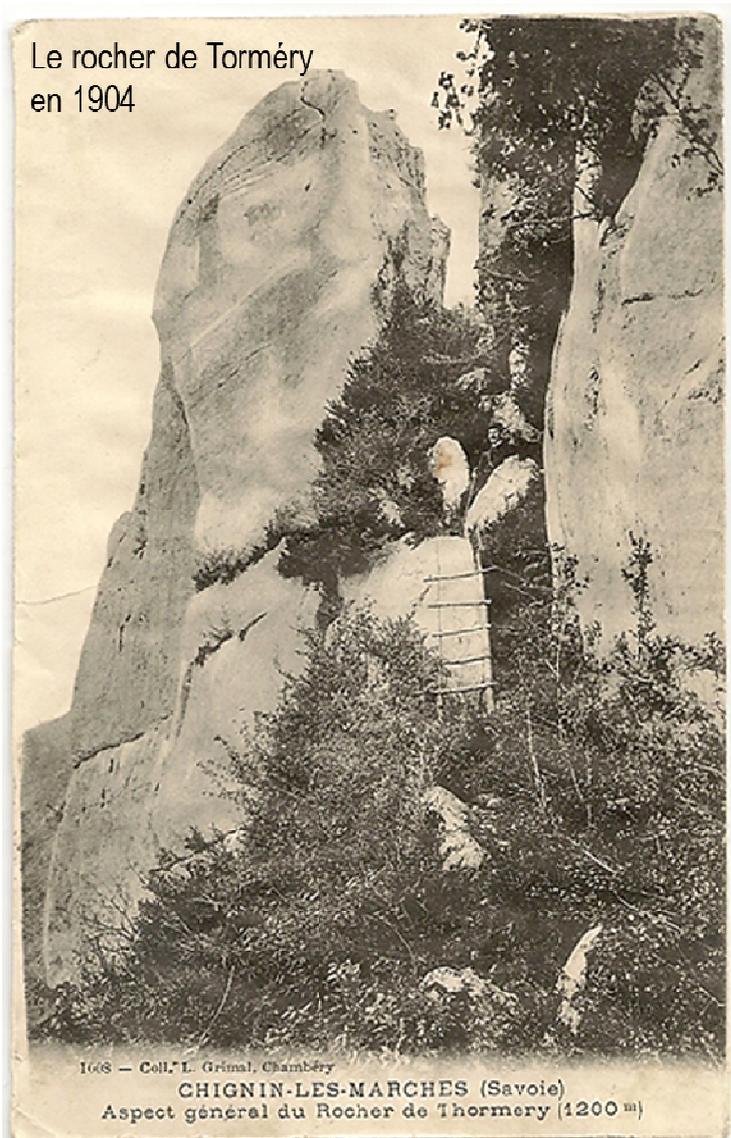
Il y a un peu plus de cent ans, le 22 mai 1913 à 10 heures 22 du matin, plus de 20 000 personnes venues spécialement pour l'évènement, et certaines de très loin, assistaient à l'explosion du Rocher de Torméry, une opération exceptionnelle largement annoncée par la presse régionale et nationale. C'était là le point final ou presque d'une longue histoire commencée 75 ans auparavant, en 1838.

En effet le 15 juin 1838 l'Intendant général de la Savoie est informé que dans la commune de Chignin « *un roc se détachant par gros quartiers de la montagne à laquelle il a été jusqu'ici adhérent a causé des dommages considérables et que l'éboulement continuant il pourrait arriver que quelque bloc parvint jusqu'à la route royale* ». Pour la première fois le danger est pris en considération par les pouvoirs publics et l'éventualité d'une destruction par explosion ou d'une consolidation du rocher par un mur de soutènement est envisagée. Mais quelques mois plus tard un nouveau rapport rassurant, ne propose aucune mesure car dit-il en conclusion « *il n'y a point à craindre, de longtemps, le désastre* ». Ainsi, après avoir causé un grand émoi durant tout l'été de 1838, le Rocher de Torméry retombe dans l'oubli pendant 40 ans.

Au printemps de 1880 « *un bloc d'une grosseur énorme s'est détaché des rochers qui surplombent le village de Torméry et a roulé dans la plaine en passant près du village sans occasionner d'accident de personnes mais en causant des dégâts considérables aux vignes* ». Le service des Ponts et Chaussées propose alors un aménagement des pentes inférieures de la montagne mais le rapport reste sans suite.

A la suite du glissement de terrain d'Arbin en 1891 le préfet a invité le conseil municipal à se prononcer sur l'utilité de l'établissement d'une zone forestière de protection contre les éboulements de terrain dans la forêt communale de Chignin. A l'unanimité le conseil refuse catégoriquement la création d'une telle zone et décide de « *poursuivre les coupes affouagères comme par le passé* ».

Le 14 août 1903 plusieurs blocs de rochers se détachent de la partie sommitale de la montagne, arrachent au passage d'autres bancs de calcaire et marno-calcaire au-dessus de Grand Rebossan et des Granges Claires et se répandent sur les vignes et les champs des basses pentes dans un énorme fracas et un nuage de poussière, au dire de l'abbé Cartier, témoin de l'évènement. Beaucoup de ces blocs dépassaient le volume d'un mètre cube. Plusieurs de ces rochers démolissent la bâtisse de Grand Rebossan, inhabitée heureusement. Dès le 16 août 1903 le conseil municipal réuni par le maire Louis Tissot demande « *que l'administration des Eaux et Forêts fasse une étude sérieuse sur le danger des rochers qui risquent d'ébouler à Torméry, et fasse un rapport sur les moyens à prendre pour éviter des accidents et demande que cela soit fait dans le plus bref délai, attendu qu'il croit qu'il y a danger immédiat* ».



En Juillet 1904, pressé par des lettres du maire et une pétition des habitants de Torméry, le préfet charge le service des Ponts et Chaussées d'établir un rapport et un projet d'intervention. Plusieurs solutions techniques sont proposées, de 1904 à 1906, mais chaque fois la question de la prise en charge de l'indemnisation des dégâts éventuels occasionnés aux vignes et aux bâtiments bloque leur mise en œuvre. Finalement, en Décembre 1906, un nouveau rapport,



remis par l'inspecteur des mines Badoureau, approuvé également par le service des Ponts et Chaussées et celui des Eaux et Forêts, propose comme seule solution satisfaisante l'abandon du village et son évacuation définitive. Devant la gravité de la décision à prendre le préfet alerte le ministre de l'intérieur qui à son tour envoie un inspecteur général des mines et un inspecteur général des Ponts et Chaussées. Ceux-ci, MM Kuss et Chabert, adoptent en Juillet 1907 les mêmes conclusions radicales qui sont accueillies avec stupeur et consternation tandis que le rocher de Torméry acquiert une renommée nationale. Grâce aux nombreuses initiatives du nouveau maire et conseiller général Jean GIRARD-MADOUX, le Conseil Général adopte en août 1911 un rapport présenté par le conseiller Balmain, qui rappelle que la vie de la population est menacée, qu'on ne peut envisager de déplacer le village, que l'abattage du rocher est indispensable et que les pouvoirs publics doivent intervenir. La délibération, transmise au ministre des Travaux publics avec l'appui du député Joseph Delachenal, mandaté par le Conseil général, est accueillie favorablement et un projet de loi destiné à dégager les crédits nécessaires à l'opération est préparé et annoncé dans la presse dès la fin de l'année 1911. Sur cette base, une loi votée en décembre 1911 et renouvelée le 2 avril 1912, ouvre un crédit de 60000 francs au ministère de l'Intérieur pour financer l'enlèvement du Rocher de Torméry et la réparation des dégâts. Le

Le conseil municipal et l'ingénieur Reulos devant la cabane de chantier – Sept 1913

Photo L. Grimal. Coll. Alain Quenard



Le conseil municipal élu en 1912, était composé de :

Girard-Madoux Jean, maire, Viboud Jean, adjoint, Cartier Louis, Floret Jean, Gamen Joseph, Girard-Madoux Jean-Jacques, Girard-Madoux Pierre, Girard-Reydet Eugène, Quenard Jean-Baptiste, Quenard Hugues, Tissot Joseph et Viboud Etienne

Conseil général est appelé à voter le crédit complémentaire de 40000 francs, ce qui est fait dès le 20 avril 1912. Les travaux préliminaires, construction d'une cabane et creusement des trous de mines dans des conditions difficiles par l'entreprise Bernasconi commencent en Septembre 1912 et se poursuivent après l'interruption hivernale, jusqu'au 18 Mai 1913. Dans les 240 trous de mine, 400 kilos de dynamite ont été chargés par les soins de trois ingénieurs, Dienne, Malet et Harlé, de la société Davey Bickford Smith et Cie de Rouen.

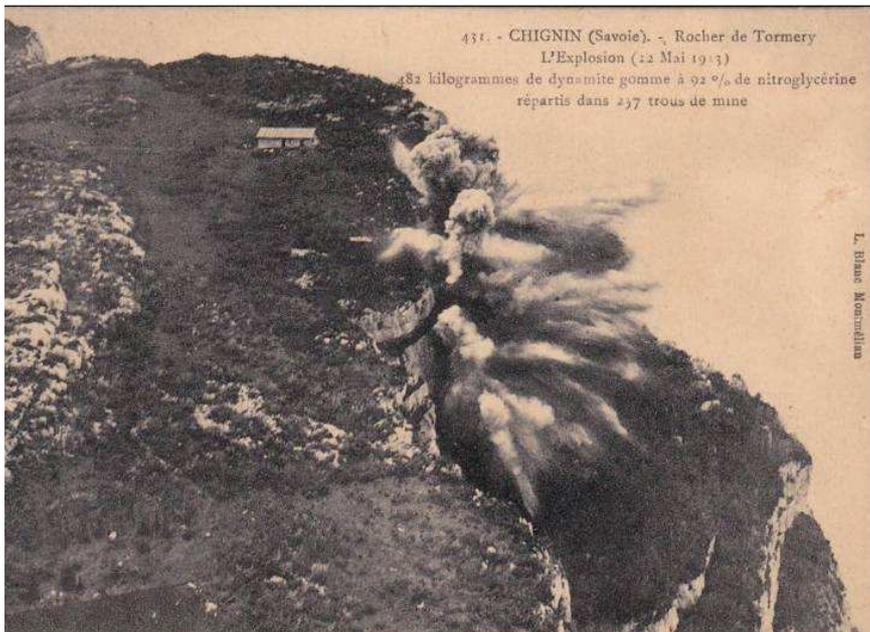
Toutes les mines ont été reliées entre elles par un réseau de cordons détonants au trinitrotoluène et soudés à des branchements principaux qui se réunissaient à une ligne électrique se terminant à l'exploseur installé à 150 m de là, près de la cabane.

Après un échange de signaux convenus, par des fusées paragrêles, à 10 h 22 le courant électrique fourni par l'exploseur a fait éclater simultanément toutes les mines.

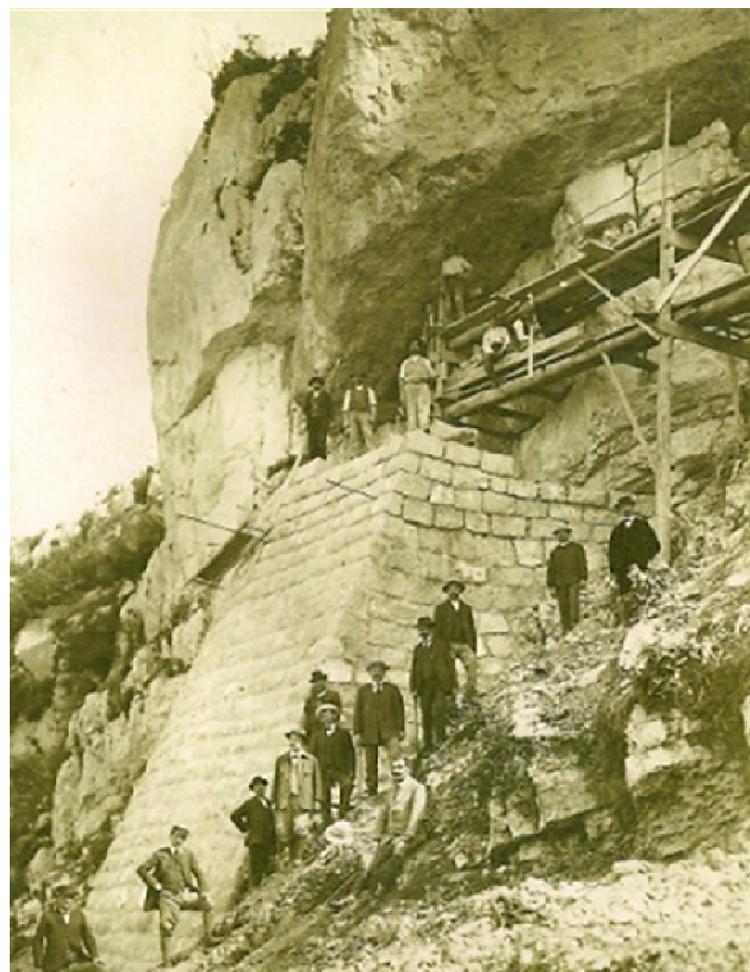
Tout s'est déroulé selon les prévisions des ingénieurs. Les parties minées du rocher ont été pulvérisées en petits cailloux de quelques centimètres ou disloquées en blocs de petite taille.

Les barrages établis au pied du rocher ont retenu la presque totalité des débris. Le village n'a pas subi de dégâts. La déception, qui a confusément engendré par la suite la légende d'un échec, n'a été ressentie que par certains spectateurs dépités qui s'attendaient à voir le village écrasé par les rochers et qui n'ont assisté, à une distance de plus de deux kilomètres, qu'à une opération parfaitement maîtrisée.

Les travaux de consolidation ont consisté d'une part à stabiliser la masse énorme de graviers et cailloux étalés sur la pente au pied du rocher. Pour cela des gabions métalliques remplis de pierres provenant de l'explosion,



www.delcampe.net



L'édification du mur de soutènement de la masse centrale du rocher.
Les ouvriers de l'entreprise Bernasconi reçoivent la visite du conseil municipal de Chignin - Photo Coll. André Quenard

ont été disposés en escalier au bas de la pente intermédiaire, juste au-dessus de la falaise inférieure. Ces gabions sont encore visibles aujourd'hui, couverts par la végétation. D'autre part cette consolidation du rocher a surtout consisté en travaux de maçonnerie: édification du mur de soutènement en pierres de taille prélevées localement ; remplissage partiel de la grande crevasse avec du béton armé dans lequel ont été fixés les 44 barreaux formant l'échelle ; comblement de la crevasse secondaire et de nombreuses fissures, consolidation de certains rochers instables avec mise en place de drains. Autant de travaux effectués dans des conditions difficiles et qui ont duré tout l'été et l'automne 1913. La réception définitive a été faite le 31 août 1916.

En 1919, l'agent-voyer Ravier a été chargé d'inspecter l'état des ouvrages. Le rapport qu'il présente est totalement positif et élogieux. Cent ans plus tard les termes de ce rapport sont toujours d'actualité. L'opération Rocher de Torméry a été une parfaite réussite, tant dans sa réalisation que dans ses objectifs. Elle a mis fin à la menace terrible que ce rocher faisait peser sur le village.



Ancrage de la partie centrale du rocher avec du béton armé coulé dans la crevasse - *Photo L. Freschi 2013*

Le 31 Août 2013 une plaque commémorative a été déposée sur la partie restante du Rocher de Torméry, au sommet de l'échelle, afin que tous les promeneurs qui se rendent au lieu-dit « le rocher de Torméry » puissent comprendre l'histoire du mur et de l'échelle qu'ils découvrent au sommet de notre montagne.



Scellement de la plaque commémorative sur la partie restante du Rocher de Torméry - *Photo Nanou Tissot 31 Août 2013*

Louis Freschi - Marc Tissot



1913 - 2013
LE CENTENAIRE DE L'EXPLOSION
DU ROCHER DE TORMÉRY

CE ROCHER DE 8000MS EN SURPLOMB DE PLUSIEURS MÈTRES ET ISOLÉ DE LA MONTAGNE PAR UNE GREVASSE DE 2 MÈTRES DE LARGEUR ÉTAIT UNE GRAVE MENACE POUR LE VILLAGE DE TORMÉRY.

LE 22 MAI 1913 LES PARTIES LES PLUS INSTABLES, SOIT 1500MS, FURENT PULVÉRISÉES PAR L'EXPLOSION SIMULTANÉE DE 400KG DE DYNAMITE RÉPARTIS DANS 240 TROUS DE MINE.

LE RESTE FUT CONSOLIDÉ PAR UN MUR DE SOUTÈNEMENT VISIBLE EN CONTREBAS ET PAR LE REMPLISSAGE PARTIEL DE LA GREVASSE AVEC DU BÉTON ARMÉ SUR LEQUEL ONT ÉTÉ FIXÉS LES BARREAUX DE CETTE ÉCHELLE.

COMMUNE DE CHIGNIN